

## Copies of the records of the first meeting of the Anglo/French Steering Committee on Collaboration on Research and Development held on 19 March 1957 (London, 12 July 1957)

**Caption:** On 12 July 1957, the British Ministry of Defence circulates for information purposes the copies of the records of the first meeting of the Anglo/French Steering Committee on Collaboration on Research and Development held on 19 March 1957 in Paris. The document outlines which arms systems and military equipment will be examined in joint working groups between the two countries. The United Kingdom representative emphasises that, while this collaboration is under the aegis of NATO and WEU, the current exchanges are taking place on a bilateral basis.

**Source:** The National Archives of the UK (TNA). Ministry of Supply and successors: Registered Files. Western European Union (WEU): Anglo-French collaboration. 01/01/1957-31/12/1959, AVIA 65/739 (Former Reference Dep: RD/172/05).

**Copyright:** (c) The National Archives of the United Kingdom

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/copies\\_of\\_the\\_records\\_of\\_the\\_first\\_meeting\\_of\\_the\\_anglo\\_french\\_steering\\_committee\\_on\\_collaboration\\_on\\_research\\_and\\_development\\_held\\_on\\_19\\_march\\_1957\\_london\\_12\\_july\\_1957-en-23469cc3-ee03-4dc7-b4aa-8d8f6aa94fad.html](http://www.cvce.eu/obj/copies_of_the_records_of_the_first_meeting_of_the_anglo_french_steering_committee_on_collaboration_on_research_and_development_held_on_19_march_1957_london_12_july_1957-en-23469cc3-ee03-4dc7-b4aa-8d8f6aa94fad.html)



**Last updated:** 25/10/2016

**SECRET**

2201  
EIB

US/MSB. 26 JUL 1957  
9201

SECRET

A.F.S.C./M.(57)1 AND 2

COPY NO. 51

12TH JULY, 1957

MINISTRY OF DEFENCE

ANGLO/FRENCH STEERING COMMITTEE ON COLLABORATION  
ON RESEARCH AND DEVELOPMENT

---

The attached copies of the records<sup>+</sup> of the first and second meetings of the Anglo/French Steering Committee on Collaboration on Research and Development, are circulated for information.

(Signed) E. PENDLEBURY

MINISTRY OF DEFENCE, S.W.1.

12TH JULY, 1957.

+ Annex I - A.F.S.C./M.(57)1  
Annex II - A.F.S.C./M.(57)2

**SECRET**



26 JUL 1957

SECRET

A.F.S.C./M(57)1

ANNEX I

RESUME des CONVERSATIONS  
tenues le 19 Mars 1957  
au cours de la 1ere Reunion du COMITE  
MILITAIRE FRANCO-ANGLAIS.

--

La première reunion du Comite Militaire Franco-Anglais s'est tenue le 19 Mars 1957 au Ministère de la Défense Nationale à PARIS.

La Délégation Britannique était composée de:-

- Monsieur G. WHEELER Sous-Secrétaire Britannique à la Défense et Chef de la Délégation.
- Monsieur WILLIAMS.
- Monsieur CARY.

La Délégation Française était composée de:-

- Général de Corps d'Armée LAVAUD, Chef de la Délégation.
- Général de Brigade GREPIN.
- Général de Brigade Aérienne MARTIN.

La séance est ouverte à 9 heures par une courte allocution de bienvenue du Général LAVAUD, à laquelle répond Monsieur WHEELER.

La question de la collaboration Franco-Britannique est aussitôt abordée. Compte tenu des difficultés que soulève une telle question prise dans son ensemble Monsieur WHEELER propose de l'appliquer d'abord à des cas bien particuliers en ajoutant que l'on remettra à plus tard le soin d'en accroître le champ.

Si cette collaboration est bien placée dans le cadre du NATO et de l'U.E.O., il doit être entendu toutefois que les échanges actuels sont établis sur le plan bilatéral. Le Général LAVAUD donne son accord total à cette proposition.

En ce qui concerne la collaboration Franco-Britannique proprement dite, elle se présente sous deux formes: Echange d'informations et intégration des programmes.

L'échange d'informations est très intéressant, mais ne permet ni économie d'efforts, ni économie d'argent pour fabriquer le matériel qui est propre à chaque pays.

L'intégration des programmes au contraire permet à la fois d'économiser bien des forces humaines et de l'argent, mais cette question est d'un ordre beaucoup plus politique que la précédente, car elle impose à un seul pays l'obligation de fabriquer totalement un certain matériel indispensable aux deux parties. Comme corollaire cela nécessite également que les deux pays se soumettent mutuellement leurs programmes précis et le détail de leurs moyens. Pour le moment la délégation Britannique tient à ce que cela ne se discute que sur les points précis

- 2 -

SECRET



SECRET

figurant dans les propositions françaises remises au Ministre Anglais de la Défense dans la première quinzaine de février. Après cet échange de vues qui recueille l'accord des deux délégations, le Comité aborde la discussion des points particuliers de ces propositions dans l'ordre suivant et qui donneront lieu au projet d'accord, objet de l'annexe I.

- 1 - Engins Air-Air comprenant les avions et radars de bord
- 2 - Engins Sol-Air avec leurs moyens de guidage et tous les éléments constitutifs.
- 3 - Engins Sol-Sol petite portée et leurs moyens de guidage (robot ou balistique)
- 4 - Engins Sol-Sol grande portée: question réservée qui ne figurera pas à l'Annexe I.
- 5 - Défense Aérienne
- 6 - Marine: lutte anti-sous marines et anti-mines.
- 7 - Charges anti-chars: comparaison des charges, cette question sera abordée ultérieurement.

Pour tous ces points particuliers il est convenu de créer des groupes de travail qui discuteraient à la fois les programmes, les problèmes d'ordre technique, aussi bien que les problèmes relatifs à l'emploi opérationnel des matériels visés par chacun de ces points. Toutefois, en ce qui concerne la Marine, il s'agira en fait d'un Comité de Direction qui pourra créer à son tour des groupes de travail spécialisés.

La séance est levée à 12 heures 30.

La séance reprend à 15 heures par la discussion des communiqués à faire à l'U.E.O. et à la presse. Ces deux communiqués sont donnés en annexes II et III.

La question de la sécurité des échanges et de la conservation du Secret est ensuite abordée. Les procédures des deux pays étant sensiblement identiques, il est convenu de laisser aux services de sécurité des deux pays le soin de régler cette question (voir annexe I paragraphe "Secret"). Aucune communication des renseignements échangés ne pourra être faite à un troisième pays par l'un des partenaires sans l'accord de l'autre.

Le Général LAVAUD soulève ensuite une question de procédure administrative au sujet de l'échange de correspondance entre les deux délégations. Il est convenu que toute la correspondance passera par l'intermédiaire de Monsieur CARY.

La prochaine séance du Comité est fixée au 26 Avril.

Le Général MARTIN demande en conséquence que les réunions des Sous-Comités aient lieu avant le 26 Avril.

Monsieur WHEELER suggère alors que les noms des membres du Sous-Comité avec leurs présidents respectifs soient fournis par chacun des Gouvernements et que ces deux présidents se mettent d'accord par l'intermédiaire de Monsieur CARY sur le lieu et la date de leur réunion, étant précisé toutefois que le Sous-Comité Marine se réunira à LONDRES.

- 3 -

SECRET



SECRET

[ANNEXE I]

- PROJETS D' ACCORD -

ENGIN AIR-AIR -

Echange complet d'informations sur le système d'interception Air-Air comprenant l'avion, le radar de bord, l'engin Air-Air.

Cet échange comprendra les équipements et engins en cours d'étude.

Un groupe de travail composé de quatre à cinq membres de chaque pays sera créé et devra tenir sa première séance à LONDRES avant le 26 Avril.

ENGIN SOL-AIR -

Les échanges déjà commencés sur les engins Red Shoes et Red Duster et les engins français correspondants seront élargis pour comprendre les systèmes de localisation et de guidage correspondant ainsi que l'emploi opérationnel.

A la lumière des résultats de cette étude on pourra considérer si cette coopération sera étendue au développement futur de cette catégorie d'engins.

EN IN SOL-SOL jusqu'à 10 MILES. -

Un groupe de travail comprenant des représentants des Etats-Majors et des services techniques sera créé en vue d'étudier l'intérêt opérationnel de ces engins et les questions techniques associées.

Le groupe devra se réunir, si possible, avant le 26 Avril.

DEFENSE AERIENNE -

Un groupe de travail se réunira en vue d'étudier les matériels électroniques destinés à la surveillance de l'espace aérien et à l'exploitation des renseignements obtenus en vue de réaliser la cohérence des systèmes de défense.

MATERIELS AERIENS -

Au sujet des "hypervitesses" et "hautes altitudes" le Comité prend acte que la coopération dans ce domaine sera poursuivie au sein de C.P.A. de l'U.E.O.

MARINE -

Un Comité sera créé pour mettre en route la coopération sur la lutte anti-sous-marine et anti-mines, le domaine des radars et des avions de la Marine.

Si besoin est, le Comité sera chargé de proposer la création de groupes de travail spécialisés.

ENGINS SOL-SOL à GRANDE PORTEE et QUESTIONS ATOMIQUES -

Il a été convenu que l'examen de ces questions sera reporté à une réunion ultérieure du Comité.

- 4 -

SECRET



SECRET

En ce qui concerne les questions atomiques il a été précisé du côté français, que certains aspects sont d'ordre général et non exclusivement militaires et que leur examen peut être disjoint si besoin est de celles couvertes par un secret particulier.

SECRET -

Les dispositions de sécurité applicables aux personnels et aux établissements ont été discutées.

Les dispositions prévues par les réglementations françaises et anglaises paraissent sensiblement identiques. Il a été convenu qu'un contact entre un représentant de la sécurité anglaise et le Général BELLEUX, Chef de la Sécurité du Ministère de la Défense Nationale permettra de confirmer ce point de vue.

- 5 -

SECRET

SECRET

[ANNEXE II]

- C O M M U N I Q U E -  
-----

à faire au

COMITE PERMANENT des ARMEMENTS de l'U.E.O.

---

Le Comité Militaire Franco-Anglais créé à la suite des entretiens du 14 février qu'ont eus à LONDRES les Ministres de la Défense de FRANCE et du ROYAUME UNI a tenu sa première séance à PARIS le 19 Mars.

Après avoir étudié suivant quelles modalités une coopération onnatière d'armement entre les deux pays pourrait être étudiée, il a été décidé:

- 1<sup>o</sup>/ - de tenir au courant le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. des progrès qui seront réalisés au cours des conversations futures.
- 2<sup>o</sup>/ - d'inviter à adhérer aux accords particuliers qui pourront être éventuellement conclus entre les deux pays, les autres nations de l'U.E.O. désireuses d'y participer et susceptibles d'y apporter leur contribution.

- 6 -

SECRET



SECRET

[ANNEXE III]

- COMMUNIQUE à la PRESSE -  
-----

19 Mars 1957.

Le Comité Militaire franco-anglais créé à la suite des entretiens du 14 février 1957 à Londres entre les deux Ministres de la Défense du Royaume-Uni et de la République Française a tenu sa première séance au Ministère de la Défense Nationale à PARIS, le 19 Mars 1957.

Il a examiné les moyens de développer la coopération franco-britannique dans le domaine des armements modernes.

- 7 -

SECRET